

**Comté de Lotbinière**  
**Municipalité Saint-Sylvestre**

**Assemblée régulière** du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 8 avril 2013**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent.

**Résolution numéro 26-2013**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolution numéro 27-2013**  
**Adoption du procès-verbal du 4 mars 2013**

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 4 mars 2013 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

**Résolution numéro 28-2013**  
**Reddition compte pour subventions MTQ**

**Attendu que** le Ministère des Transports a versé une compensation de \$ 148 963 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur les routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

**Attendu que** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

**Attendu qu'un** vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Pour ces motifs, sur une proposition de Roland Gagné, appuyé par Jonathan Lavallée, et unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Sylvestre informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **Résolution numéro 29-2013**

#### **Autorisation d'un droit de passage au Club des Aventuriers Tout-Terrain de Beauce**

**Attendu qu'une** demande de droit de passage en quad a été présentée par le Club des Aventuriers Tout-Terrain de Beauce concernant la Randonnée GSF 2013; Que cette randonnée traversera le territoire de la municipalité Saint-Sylvestre pour emprunter certaines routes établi selon l'itinéraire présenté; Que cette activité aura lieu le samedi 6 juillet 2013; Que la Sûreté du Québec ainsi que Ministère des Transports appuient leurs démarches;

**En conséquence**, il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club des Aventuriers Tout-Terrain de Beauce de circuler sur le territoire de la municipalité Saint-Sylvestre le 6 juillet 2013.

### **Résolution numéro 30-2013**

#### **Signature du Protocole d'entente pour l'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet 1.5**

**Attendu que** le ministre des Affaires municipales des Régions et de l'occupation du territoire est responsable de la gestion du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités; Attendu qu'il y a lieu d'accorder une aide financière à la municipalité Saint-Sylvestre provenant du gouvernement du Québec visant à permettre la réfection, le remplacement ou la construction d'infrastructures; que la municipalité de Saint-Sylvestre a présenté un projet qui a été reconnu admissible;

il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que le protocole d'entente du Ministre des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire avec la municipalité de Saint-Sylvestre soit accepté, que monsieur Mario Grenier, maire, soit la personne désignée pour signé cette entente.

### **Résolution numéro 31-2013**

#### **Acceptation de l'entente avec Gaétan Bilodeau concernant la rue Huppé**

Étant donné que monsieur Gaétan Bilodeau présente une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable de l'Environnement de la Faune et des Parcs pour le prolongement de la rue Bilodeau qui deviendra la rue Huppé; Que la municipalité ne s'objecte pas à la délivrance de cette autorisation; Que monsieur Gaétan Bilodeau s'engage, lorsque les travaux seront terminés, à remettre une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité avec l'autorisation accordée;

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que la municipalité St-Sylvestre s'engage à reprendre la rue Huppé lorsque le tout sera complété et conforme.

### **Résolution numéro 32-2013**

#### **Branchement au réseau d'égout pour le lot 5 198 805**

**Attendu qu'une** demande de permis de construction a été demandée par monsieur Éric Gobeil et madame Cindy Morin pour le lot 5 198 805 situé sur la nouvelle rue Huppé;

**Qu'une** demande d'autorisation auprès du ministère du développement durable et environnement et des parcs est présentement enclenchée par le promoteur monsieur Gaétan Bilodeau;

**Qu'un** délai de 75 jours peut être nécessaires pour accepter cette demande;

**Que** les travaux de construction de la résidence doivent commencer le plus rapidement possible;

**Que** la demande monsieur Gobeil et madame Morin consiste à donner l'autorisation à cette résidence de se brancher au réseau d'égout existant advenant le cas où un empêchement ne leurs permettraient pas de se brancher au réseau de la rue Huppé;

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité d'autoriser le branchement d'égout de cette nouvelle résidence à la rue Bilodeau si l'autorisation auprès du MDDEP était refusée.

### **Résolution numéro 33-2013**

#### **Demande au pacte rural pour le projet du parc de skates**

**Attendu que** la municipalité de Saint-Sylvestre désire s'équiper d'un parc de skates et assurer une meilleure sécurité de la patinoire extérieure; qu'elle a élaboré un projet; qu'elle désire présenter une demande au pacte rural pour à l'achat et la réalisation de ce projet,

il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité de demander une aide financière au montant de \$ 11 170 au pacte rural; que madame Ginette Roger, directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité Saint-Sylvestre, soit la personne autorisée au nom de la municipalité à présenter le projet.

### **Résolution numéro 34-2013**

#### **Demande d'aide financière au Cercle de Fermières de St-Sylvestre**

**Attendu qu'une** demande d'aide financière a été présentée par les Fermières de St-Sylvestre à l'occasion de leur 14<sup>e</sup> édition de leur gala d'amateurs le 5 mai 2013; il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 125, qui correspond au remboursement de la location de salle pour cet événement.

## **Rencontre des personnes et période de questions des citoyens**

### **Rapport des comités**

**Bibliothèque :** Belle ambiance et excellent travail des bénévoles.

**Loisirs :** On se prépare pour le terrain de jeux. Élisabeth Dion le prendra en charge cet été. Nous avons déjà reçu 6 CV pour les moniteurs. Des entrevues sont à prévoir à la fin d'avril.

Les modules de skates ont été commandés, pour être livrés vers la mi-mai, fin mai maximum.

**Matières résiduelles :** La régie veut déposer une soumission pour la récupération des feuilles et de la pelouse. Avec le nouveau camion on peut effectuer cette cueillette.

**Centre Multifonctionnel :** La subvention d'investissement Québec est entrée.

### **Inspecteur municipal :**

Calcium liquide, vérifications à faire avant de finaliser le dossier.

Ponceaux, il faudra parler à Rémi Viel et Étienne Girard afin de changer les ponceaux au niveau des entrées. Ils ne sont pas assez gros et cause des problèmes.

**M.R.C. :** Concernant le dossier du Mont Radar, la MRC a adopté un nouveau règlement le 13 mars 2013. Suite à la rencontre de Maurice Sénécal avec le bureau du ministre des affaires municipales, le dossier n'a pas été transmis au MAMROT. Le tout semble s'avérer encore négatif, alors il voulait le revalider avant. Richard St-Laurent a aussi eu une discussion téléphonique avec cette même personne au mamrot. Une rencontre est à prévoir mais pas de date pour l'instant.

Pablo l'urbaniste de la MRC a décidé de rester.

**Salle municipale :** Rien à signaler.

**Pompiers :** Le logiciel Première a été installé en mars.

**Salon des jeunes :** Vente de chocolats de pâques en mars (**environ 550 suçons**) et en préparation pour la vente de roses à l'occasion de la fête des mères.

**Développement local :** Une brève rencontre avec Bruno Roussin a eu lieu le 26 mars concernant le terrain au parc industriel. Nous allons étudier la demande.

**Corporation DÉFI :** Retour sur la rencontre du 18 mars. Un résumé des attentes des membres de la municipalité sera élaboré.

**Comité famille :** Il faut former un comité famille et aînés pour travailler sur la politique. On recommande de 6 à 7 personnes et au moins 1 élu devra être sur le comité. Il faut que notre comité soit formé pour le début juin maximum.

**Résolution numéro 35 -2013**  
**Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 3558 à 3633 inclusivement.

**Varia :**

Samedi le 27 avril à St-Agapit se tiendra le colloque sur la planification stratégique régionale de la MRC de Lotbinière. Il faut avoir au moins 3 représentants par municipalité. Mario Grenier, Jonathan Lavallée Madeleine Breton et Roland Gagné seront présents.

Dîner bénéfice de Sureté du Québec le 28 avril à Laurier Station de 11 h 30- 13 h 30.

Présentation des états financiers de la municipalité St-Sylvestre par le Firme Raymond Chabot Grant Thornton le 22 avril 2013.

**Prix du patrimoine**

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 45 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du 6 mai 2013.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire